## SNC-LAVALIN, OGEC, ENI

# Les autres affaires de Chakib Khelil

***L'inculpation de Chakib Khelil et de ses deux partenaires, Saipem et Orascom Industries, devrait certainement aboutir à d'autres révélations sur le vaste réseau de corruption mis en place par l'ancien patron du secteur énergétique algérien. D'autres responsables du secteur des hydrocarbures et même du gouvernement risquent encore d'être cités dans ces affaires qui ont ébranlé tout notre système politique.***

La publication, prochainement, des résultats de l'enquête menée par les autorités canadiennes sur les affaires de Chakib Khelil et Snc Lavalin risque d'enfoncer d'autres personnes qui ont joué un rôle de facilitation d'accès, au profit de la compagnie d'engineering québécoise, aux marchés publics algériens.

Photo : DR.

Le gisement de Menzel Ledjmet Est a été cédé à une minuscule société canadienne FCP.

### Une goutte d'eau dans l'océan

L'inculpation d'Orascom Industries dans les affaires de corruption démontre une fois encore que les institutions algériennes ne fonctionnent pas sur le même tempo. Si la justice a prouvé que cette société égyptienne était bel et bien impliquée dans une affaire de corruption dans le cadre de la réalisation du projet de gazoduc GK.3, nul ne doute que cette affaire constitue une goutte d'eau dans l'océan. Car, les montants engagés dans cette opération de construction du gazoduc sont incomparables avec «le cadeau» offert à Sawiris à travers le projet du complexe de fertilisants entamé dans le cadre de la joint-venture Sorfert. Dans ce projet, qui a commencé à produire depuis quelques jours, Chakib Khelil avait impliqué tout le gouvernement dans «la combine» qu'il a montée avec Sawiris pour obtenir tous les avantages, assimilés à un pillage pur et simple des richesses du pays (Cf. notre édition du 13 janvier 2013).

En tant que responsable du conseil des participations de l'Etat (CPE), Ahmed Ouyahia assume une large responsabilité dans la dilapidation des biens du pays. Il a récidivé en sa qualité de chef du gouvernement, à travers le décret exécutif portant sur les prix de cession du gaz sur le marché national, signé en date du 24 avril 2005. Ce sont 35 milliards de mètres cubes de gaz qui ont été bradés pour faire plaisir à Nassef Sawiris. Même si la justice ne s'est pas encore saisie de ce dossier, des experts s'interrogent sur l'inertie des responsables actuels du secteur des hydrocarbures envers Orascom de Nassef Sawiris et le groupe omanais Suhail Bahwan qui a signé en mars 2008 un contrat d'association avec Sonatrach pour la création de la joint-venture dénommée Sharkia El Djazairia El Omania lil Asmida (AOA).

### OGEC, l'ombre de Saipem

L'inculpation d'Orascom Industries signifie, selon les experts, le fait que le dossier du gazoduc GK.3 a été très bien examiné par la justice et ses enquêteurs. Autrement dit, il faut s'attendre à des décisions concernant OGEC, une société étrangère qui travaille dans l'installation des pipelines et du tubing en général. Cette société, dont les parts étaient détenues majoritairement par une femme moyen-orientale, très proche de Chakib Khelil, a obtenu, tout comme Orascom, un énorme contrat de sous-traitance dans le projet GK.3. De même, elle a obtenu en 2009, un autre contrat, auprès de Saipem, portant sur l'installation d'un réseau de collecte et de pipeline d'exportation sur le projet Menzel Ledjmet Est (MLE, au sud de Hassi Messaoud).

En 2007, La société italienne avait également attribué un autre contrat de sous-traitance à OGEC, pour la réalisation d'un pipeline de 199 km de long. Pour sa part, le groupe canadien, Snc Lavalin, avait offert à OGEC, juste à la veille du départ de Chakib Khelil en 2010, un contrat de 200 km de canalisation.

En fait, cette société s'était placée au cœur du système instauré par Chakib Khelil et qui permettait de récolter, en sous-traitance, des montants faramineux sur les contrats signés par Sonatrach avec Saipem et SNC Lavalin.

### Chakib n'était pas seul

Au cours de ces derniers mois, Chakib Khelil n'a cessé de jurer devant ses proches que sur la plupart des chantiers, il n'a pas pris tout seul la décision de travailler avec tel ou tel partenaire. A plusieurs personnes, il avait cité l'exemple du gisement de Menzel Ledjmet Est (MLE) qui a été cédé partiellement par Sonatrach à une minuscule société canadienne FCP.

Cette participation a été par la suite cédée dans des conditions douteuses à l'italien ENI contre 923 millions de dollars. Sur ce dossier, notre ancien ministre de l'Energie affirme qu'il n'a pas pris tout seul la décision d'autoriser ENI à acquérir ce gigantesque gisement de MLE.

Toutefois, il ne cite aucun nom publiquement. Dans le fond, Chakib Khelil pense que le mieux pour lui est de se présenter à la justice algérienne. Il sait que les Italiens sont à deux doigts de l'inculper et les Américains ne devraient pas le ménager.

Notre ancien ministre sait que les faucons de Washington ont découvert le rôle qu'il a joué avec son ami, l'ancien ministre irakien du Pétrole, dans le contrat arraché par les Italiens ENI et Saipem, sous le nez des postulants américains, pour l'exploitation du gisement pétrolier de Zubair, au sud de l'Irak.

Ce champ pétrolier recèle une richesse estimée à sept fois le potentiel de Hassi Messaoud et produit quotidiennement plus que tous les puits algériens réunis.

Quand on touche à des intérêts aussi importants, on s'expose à des représailles. Chakib Khelil en est conscient. Il a acquis cette conviction depuis l'assassinat à Vienne, il y a quinze mois, de son ami et associé, l'ancien ministre du Pétrole libyen.

**M. Benzaki**

## VINGT-QUATRE HEURES APRÈS LA SORTIE MÉDIATIQUE DU PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA COUR D'ALGER

# Les explications de l'ex-ministre

***La sortie médiatique d'hier, de l'ex-ministre de l'Energie et des Mines M. Chakib Khelil, relance de nouveau le débat sur la suite à donner concernant son inculpation ou encore du mandat d'arrêt international lancé à son encontre. «Je suis prêt à me rendre en Algérie à n'importe quel moment», a-t-il confié à plusieurs journaux.***

**Abder Bettache - Alger (Le Soir) -** Au moins quatre quotidiens d'expression arabophone ont publié des interviews de l'ex-ministre de l'Energie et des Mines.

Dans ces multiples sorties médiatiques, Chakib insistait sur le fait qu'il est de nationalité algérienne, contrairement à ce qui a été rapporté par la quasi-totalité de la presse nationale au lendemain de la conférence de presse donnée par le procureur général de la cour d'Alger.

Or, sans pour autant s'engager sur la question, le procureur général a indiqué, lors de sa conférence de presse, que «l'ex-ministre de l'Energie est un Algérien, quelle que soit l'autre nationalité qu'il peut avoir».

Il n'en demeure que la question d'une éventuelle extradition a été évoquée par le conférencier, qui dira à ce propos que «cette question sera éventuellement évoquée dans le cadre de la convention de l'entraide judicaire conclue entre l'Algérie et les pays concernés». Par ailleurs, M. Chakib Khelil a indiqué ne craindre aucunement la justice algérienne. Il est même persuadé de son innocence. «Je suis prêt à me rendre en Algérie, à n'importe quel moment, et à répondre aux services de la justice algérienne mais à une seule condition : que le procès se déroule en conformité avec les procédures légales», a confié Chakib au journal *El Bilad*.

Dans un autre journal, il dira que «je n'ai rien à dire, je n'ai rien reçu et qu'aucun chef d'inculpation ne m'a pas été notifié». «Les seules informations que j'ai actuellement en ma possession sont celles données par la presse ou Internet», a indiqué le concerné au journal *El Fedjr*. Mieux encore, Chakib Khelil s'est dit surpris d'entendre qu'il a été inculpé pour des faits de corruption.

L'ancien ministre de l'Energie et des Mines a fait savoir aussi qu'il était prêt à faire face à ses détracteurs qui l'accusent d'avoir favorisé Saipem en contrepartie de plusieurs pots-de-vin d'une valeur estimée de plus de 197 millions de dollars.

Cela dit, Chakib Khelil fixe lui-même des conditions et exige, avant de revenir en Algérie, un procès équitable. «Je n'ai aucun compte bancaire dans les pays cités. Le seul compte bancaire dont je dispose à l'étranger est celui qui se trouve à Washington. C'est pour cela que j'ai insisté sur la nécessité de respecter les conditions légales dans mon procès et que l'affaire ne soit pas utilisée pour régler des comptes», a-t-il expliqué à ce sujet.

Photo : Samir Sid.

Chakib Khelil s'est dit surpris d'entendre qu'il a été inculpé pour corruption.

Enfin, l'ancien premier responsable du secteur pétrolier algérien a confirmé qu'il se trouve aux Etats-Unis. «Je suis chez moi aux États-Unis, je vis normalement et je ne souffre d'aucun problème», a-t-il dit. Quant aux détails du scandale Sonatrach, l'ancien ministre menace de faire des révélations.

«Je dirai tout ce que je sais à la justice algérienne si ma condition est respectée », a-t-il souligné sur les colonnes du journal *El Bilad*, alors qu'au journal *El Fedjr*, il conclut en déclarant être surpris «d'apprendre qu'un mandat d'arrêt international a été lancé contre ma personne et ma famille».

**A. B.**